

Proposition de répartition annuelle des différents points à l'ordre du jour des conseils d'école

| Les différents points abordés au cours d'une année scolaire | 1 ^{er} T | 2 ^{ème} T | 3 ^{ème} T |
|---|-------------------|--------------------|--------------------|
| Présentations , résultats des élections, installation du conseil d'école, vote du règlement intérieur du conseil d'école | x | | |
| Vote le règlement intérieur de l'école, charte numérique et charte de la laïcité | X | | |
| Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire, | X | | |
| Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : | | | |
| a- les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement | X | X | X |
| b- l'utilisation des moyens alloués à l'école : utilisation des crédits de fonctionnement et d'investissement | A définir | | |
| c- les conditions d'une démarche inclusive | Selon le besoin | | |
| d- les activités périscolaires | Selon le besoin | | |
| e- la restauration scolaire | Selon le besoin | | |
| f- l'hygiène scolaire | Selon le besoin | | |
| g- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment - contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement en fonction des faits constatés, - retour sur les exercices de sécurité (évacuation, confinement), PPMS | X | X | X |
| h- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République | Selon le besoin | | |
| Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école. | Selon le besoin | | |
| En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école. | Selon le besoin | | |
| Il donne son accord : | Selon le besoin | | |
| a- Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles pendant le temps scolaire | Selon le besoin | | |
| b- Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège afin de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré | Selon le besoin | | |
| Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école | Selon le besoin | | |
| En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés. | | | X |
| Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée. | X | | |
| Préparation des élections. Désignation d'une commission dénommée bureau des élections qui préparer les élections de la rentrée suivante et veille à leur bon déroulement. | | | X |
| Approbation des compte-rendus de conseil d'école | X | X | X |
| Coopérative scolaire : information sur le bilan financier | Selon le besoin | | |
| Est informé sur l'organisation des aides spécialisées | X | | |
| Est informé sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers | | | x |
| Donne un avis, émet des suggestions sur la liste des fournitures scolaires | | | x |